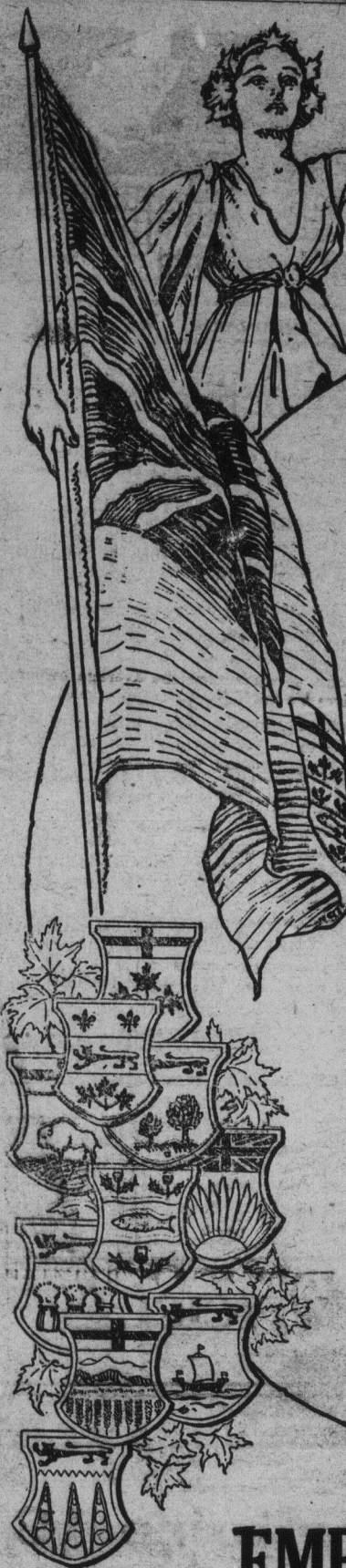




TOUS POUR LE CANADA LE CANADA POUR TOUS

Canadiens! c'est le cri de ralliement national en faveur de l'Emprunt de la Victoire 1919, qui s'ouvre aujourd'hui.

VOUS êtes les citoyens d'un pays généreux.

Le Canada est un grand pays, un pays libre.

Le Canada est votre pays.

Le Canada—en ce moment—à besoin de vous emprunter de l'argent—Prêtez-lui cet argent.

Prêtez-le lui sans restriction politique, sans égard à de subtiles distinctions de croyance ou de parti.

Les chefs des partis politiques endossent l'Emprunt.

C'est le CANADA qui le demande. Et pourquoi?

Pour liquider ses derniers engagements et les dépenses de guerre;

Pour établir d'une manière indiscutable la puissance financière et le crédit du Canada;

Pour l'entretien des soldats blessés et invalides;

Pour financer le bonus déjà payé aux soldats rapatriés;

Pour permettre de recueillir les fruits de la Victoire;

Pour assurer votre prospérité, à vous, citoyens du Canada.

Les canons sont réduits au silence—mais ils sont à peine refroidis.

L'Emprunt de la Victoire est un Emprunt de guerre.

L'histoire de la participation du Canada à la guerre est remplie de pages glorieuses—faisons de ce chapitre final le digne couronnement de l'oeuvre. Il n'en dépend que de nous.

PRÉTONS NOTRE ARGENT!

Voyez le Prospectus Officiel sur une autre page.

Publié sous les auspices du Ministère des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Hivernement des abeilles en cave et en plein air

Dans toutes les parties du Canada il est nécessaire de protéger les abeilles pendant les mois longs et froids de l'hiver pour obtenir les meilleurs résultats. Il existe deux moyens de protection. On peut mettre le rucher entier dans un local spécial ou une cave, ou emballer les ruches dans des caisses à l'extérieur. Cet hivernement en cave est en plein air peut se faire même dans les régions les plus froides du Canada, comme les provinces des prairies, les parties du nord de l'Ontario et de Québec, mais il n'est pas sûr dans ces endroits et il vaut mieux hiverner en cave. Par contre dans les régions plus chaudes, l'hivernement en plein air paraît être tout aussi bon que l'hivernement en cave. Les choses essentielles pour assurer un bon hivernement à l'intérieur sont les suivantes: La cave doit être calorifugée contre les écarts de température qui se produisent à l'extérieur. Elle doit être obscure et sèche et la température doit être réglée de façon à rester entre 48 et 50 degrés F. Il ne faut que très peu de ventilation. Il ne faut pas, de tout l'hiver, déranger les abeilles plus que cela n'est absolument nécessaire. Pour l'hivernement en plein air, on peut se servir de caisses qui contiennent une ou plusieurs ruches. Celle qui paraît être la meilleure est la caisse qui contient quatre ruches. Ces caisses doivent être assez grandes pour que l'on puisse mettre trois à six pouces de matière isolante au fond et sur les quatre côtés, et en viron dix pouces par-dessus. Pour l'emballage on peut se servir de ripes de planeurs, de feuilles d'arbres ou de balle. Il doit aussi y avoir un brise vent autour du rucher. Une haie d'arbres à feuilles décidues ou une clôture en planches de huit pieds, font les meilleurs brise-vents.

Avant de prendre une décision sur le moyen à adopter, l'apiculteur doit étudier ses conditions et voir de quoi il dispose. S'il a une bonne cave offrant toutes les conditions voulues, il fera mieux de s'en servir, surtout s'il n'a qu'un petit nombre de ruches. Dans d'autres conditions, il peut être plus facile et meilleur marché pour lui de construire des caisses et d'hiverner en plein air. Il faut plus de travail pour emballer les abeilles en cave en automne et les débarrasser au printemps que pour les garder dans la cave et les en sortir. Par contre les abeilles en cave exigent plus d'attention pendant l'hiver. Règle générale les abeilles emballées en plein air n'exigent pas beaucoup d'attention à partir du moment où elles sont emballées jusqu'à ce qu'elles soient débarrassées au printemps, tandis que la cave demande à être nettoyée et il faut que la température soit réglée pendant l'hiver.

Les deux méthodes d'hivernement ont été essayées pendant plusieurs années à la ferme expérimentale d'Ottawa. Les abeilles hivernées à l'intérieur sont placées dans une cave au dessous du laboratoire. Celles qui sont hivernées à l'extérieur sont placées dans des caisses, à raison de quatre ruches par caisse, avec des ripes de planeurs comme emballage et une clôture en planches de huit pieds comme brise-vent. La perte moyenne parmi les ruches en caves a été nulle, tandis qu'elle a été de 3 à 5 en plein air, et la quantité de provisions consommées est à peu près la même; elle a été de 21.3 livres en cave contre 23.8 livres en caisses. Quant au nombre moyen de rayons recouverts au printemps, les ruches hivernées en plein air ont l'avantage. Il est de 5.4 en plein air 5.0 cave. Ces notes ont été prises le 11 octobre pour les abeilles tuées en plein air, et le 15 avril lorsque les abeilles ont été sorties de la cave. Nous avons constaté également que les couverts fermés ont donné de meilleurs résultats à Ottawa que ventilation, et que trois pouces de matière isolante donnent d'aussi bons résultats que six pouces.

Il ne faut pas oublier, en comparant les chiffres qui précèdent, que l'hivernement en plein air fait courir plus de risques, surtout pendant un hiver très froid comme celui de 1917-18, et que la consommation des provisions ne diffère que très peu dans les deux cas. Disons enfin que les abeilles hivernées en plein air étaient un peu plus fortes au printemps que celles qui étaient restées en cave. Notes des Fermes Expérimentales.

ASSURANCE

FEU, VIE, ACCIDENT et MALADIE, Automobile, Plate Glass, Responsabilité de Patrons, etc., etc.

ASSUREZ VOTRE VIE!

Assurez vos propriétés! Assurez votre Automobile contre le feu! Assurez vos Plate Glass! Assurez-vous contre les Accidents et la Maladie!

Il vaut mieux toujours avoir la protection que donne l'Assurance et ne pas en avoir besoin, que de ne pas l'avoir lorsque vous en avez besoin.

Je représente quelques-unes des meilleures compagnies, et puis vous donnerai pleine et entière satisfaction. Votre encouragement est cordialement sollicité.

Charles N. Begin,
Assurance Générale

Edmundston, N. B.

Je fais une spécialité de l'Assurance Accident et Maladie pour les employés de Chemin de Fer.

Ouverture

M. R. Jime, doit ouvrir un magasin de fruits et bonbons, tout près du pont, porte voisine de M. T. Boudreau, barbier. Vous pourrez vous procurer tout ce que vous désirez en fait de fruiteries, gâteaux, et sucreries.

Cultivateurs lisez
"Le Madawaska"

New Brunswick,
Madawaska County, SS.

The undersigned, desire to form a limited partnership under the laws of the province of New Brunswick, he hereby certify:

1. That the name of the firm under which such partnership is to be conducted is "LA PERFECTION".

2. That the general nature of the business intended to be perfected by such partnership is dealing in Ladies wear, Clothing and Furnishings.

3. That the name of all the general and special partners interested in such partnership are as follows: Eva T. Wagner, wife of Isaac S. Wagner, who resides at the City of Montréal in the county of Hochelaga and province of Québec, is the general partner;

And Donald Hendry Vanwart, who resides at the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New Brunswick, is the special partner.

4. That the said Donald Hendry Vanwart has contributed the sum of One Thousand Dollars (\$1,000.00) as capital to the common stock.

5. That the period at which the said partnership is to commence is the eleventh day of October, A. D. 1919 and the period at which the said partnership is to terminate is the eleventh day of October, A. D. 1920.

Dated this tenth day of October, A. D. 1919.

Eva T. Wagner,
per. M. Wagner, L. S.
her attorney.

Donald H. Vanwart, L. S.
Witness.
Aaron Lawson.

On demande un garçon et une fille pour travailler à l'imprimerie du Madawaska.

AVIS

Les personnes qui désirent aller s'établir dans l'Ouest, sur le chemin de fer du C. P. R. et s'acheter des terres toutes prêtes pour la culture, pour ont s'adresser à
EMILE BOURGOIN,
New Victoria Hotel,
Edmundston, N. B.

A VENDRE

Deux bons jeunes chevaux de chemin et d'ouvrage, à bonnes conditions.
S'adresser à **FRANK RICE,** Edmundston. 37 j n o

Changement de Local

M. Joseph Bmond, cordonnier désire faire connaître à sa nombreuse clientèle qu'il vient de déménager dans l'ancien restaurant de M. Philippe Chamberland, rue St-François, porte voisine de l'Hôtel Ringuette.

ON DEMANDE

On demande des apprenties-modistes chez
Mlle Georgianne Emmerson,
Edmundston, N. B.

On demande une servante chez M. John E. Aubé,
Edmundston, N. B.

CARTES D'AFFAIRES

DR. OLIVIER J. CORMIER,
Chirurgien-Dentiste
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina
chez M. Jos. Gagné, près de
l'hôtel Royal
EDMUNDSTON, N. B.

DR. E. R. KAY,
Chirurgien-Dentiste
Gradué de Philadelphie
Bureau dans le Nouveau Bloc David
Toutes sortes d'ouvrage dentaire
Promptement exécuté.
Téléphone No 21.
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 28-4

MAX. D. CORMIER,
B. A.

Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34

PIO H. LAPORTE,
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" Tél. 41

A. M. SORMANY, M. D.,
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

CANADA HOTEL,
MICHEL GAGNON, PROP.
ANDERSON SIDING, N. B.

J. A. RATTE,
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone

JOHN J. DAIGLE,
MARDIAN GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

Le Baiser dans la nuit

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (641) contient sept morceaux de musique dont voici les titres:

1. Le baiser dans la nuit, succès parisien; — 2. L'Espérance valse, morceau de piano très brillant; — 3. Valse Tendre, valse chantée; — 4. Salutation Angélique, chant religieux; — 5. March of the Khaki Lads, morceau inédit pour piano; — 6. On the Chateaugay avec paroles françaises et anglaises; — 7. Célèbre Menuet de Mozart, arrangé pour le piano.

Et aussi: Lisez le Passe Temps: Galerie patriotique: Portrait et Biographie de Chapleau, etc., etc.

En vente partout, 7 sous le numéro; par la poste 8 sous. Abonnement, un an, Canada \$2.00; États-Unis, \$2.50. Adresse: LE "PASSE-TEMPS", 16 Craig-Est, Montréal.

M. Jean Baptiste Michaud, notre magistrat de police a déménagé son bureau au palais de justice. Il s'occupe aussi d'assurance contre le feu et il est agent pour la "Merchants Casualty Company" assurance contre les maladies et les accidents.

Les fonds de la MUTUAL LIFE OF CANADA sont tous placés au Canada. Elle n'a pas d'intérêt dans aucun "trust", ni compagnie à "stock". Elle n'a pas un cent dans des bons étrangers. C'est dire que son actif est de première valeur.